

## LEGENDE

### **Zone 1 - Couleur Rouge - Secteur de Risques Majeur**

(mouvement encourus, ou mouvement à très forte probabilité). Constructions impossibles

### **Zone 2 - Couleur Orange - Secteur de Risque Maîtrisable**

(mouvement possible mais de nature et d'intensité mesurables et pouvant être maîtrisé)

Constructions et aménagements soumis à conditions spéciales selon étude géotechnique préalable.

### **Zone 3 - Couleur Verte - Secteur de Risque négligeable**

(état actuel des connaissances ne faisant pas apparaître de probabilité de mouvements)

Constructions possibles mais pouvant ponctuellement nécessiter un avis géotechnique.

#### Indications d'exploitations industrielles anciennes ou récentes:

Les localités où a eu lieu une exploitation de minerais ou matériaux (mine, carrière, extraction de pierres, sables, granulats etc...) ont été indiquées par une pastille rose portant indication de la nature du gisement exploité. Lorsque le périmètre d'exploitation ou de concession est connu, il a été reporté en tireté bleu. Lorsqu'il est inconnu, la pastille a été portée sous le nom de la Commune ou du lieu dit afin d'attirer l'attention sur la probabilité de risque lié à l'existence d'anciennes galeries, ou front de taille, ou éboulis des groisières etc... Pour ces dernières, seuls les secteurs importants ont été pris en compte.

F = Fer

G = Gypse

S = Sel

T = argiles de tuilerie, briquetterie

C = carrière à ciment ou à pierres

M = matériaux de type sables, groises, graviers etc...



